

LA-CNRS-259 *Personnalisation et Changements Sociaux*

33

**PROCESSUS RÉGULATEURS
DES SYSTÈMES D'ACTIVITÉS
ET CHANGEMENTS SOCIO-TECHNIQUES**

G. LANNEAU (responsable de l'équipe), A. BAUBION-BROYE, O. BORDES, J. CURIE
S. DELTOR, V. HAJJAR

BULLETIN DE PSYCHOLOGIE 1987, Tome XL - N° 379, 359-365

MOTS CLÉS

Changements socio-techniques	Genre de vie	Processus de régulation
Chômage	Mode de vie	Système d'activités
Conditions de travail	Modèle de vie	
Conduites de travail	Pratiques coopératives	

RÉSUMÉ

Plutôt que de considérer les conduites des sujets comme simplement juxtaposées nous proposons de les étudier dans leurs relations d'interdépendance. La notion de système d'activités implique l'idée que les conduites dans un domaine de vie sont organisées par le sens que le sujet lui accorde dans d'autres domaines de vie, que les changements socio-techniques qui se manifestent dans la vie de travail ne sont pas indépendants d'autres changements qui se produisent ailleurs que dans le travail.

Notre modèle théorique se centre sur l'analyse des échanges entre les sous-systèmes d'activités dont la régulation serait effectuée par une instance centrale, le "modèle de vie".

Nous présentons ensuite les recherches en cours au sein de notre équipe, utilisant ce modèle théorique.

Processus régulateurs des systèmes d'activités et changements socio-techniques

La notion de système socio-technique, dont on sait qu'elle a été proposée par F.E. Emery et E.L. Trist (1960) implique le rejet d'un fatalisme technologique au double sens :

- que la même technologie peut être mise en œuvre dans des structures humaines et organisationnelles différentes,
- que les rapports entre les structures sociales et techniques d'un système relèvent de l'interdépendance des unes et des autres et non de la simple dépendance de l'une par rapport à l'autre.

La psychologie des organisations s'est largement inspirée de ce point de vue en se démarquant ainsi des conceptions technicistes et anthropomorphiques des organisations (par exemple : F. Petit, 1979 ; J. Curie, 1980). Au lieu d'analyser la conduite de l'acteur comme une réponse adaptative à un dispositif prescriptif comme l'y invite une approche behavioriste, ou d'examiner quelles caractéristiques de l'état interne des sujets sont compatibles avec tel ou tel modèle de fonctionnement organisationnel, l'approche sociotechnique conçoit ce fonctionnement organisationnel, comme étant le produit d'une coopération plus ou moins conflictuelle d'acteurs animés par des logiques différentes. Structures techniques et sociales sont l'objet de négociations permanentes entre acteurs poursuivant avec des atouts inégaux, des objectifs en partie différents. La question est alors, pour comprendre les changements sociotechniques, d'expliquer d'où viennent ces différences de logiques d'action.

Plusieurs voies de recherche existent :

- les unes mettent l'accent sur des différences imputables à la "personnalité" des acteurs ; mais encore faut-il préciser ce que l'on entend par là, montrer ensuite que le comportement dans l'organisation est bien lié à des facteurs de personnalité et ne pas sous-estimer enfin les remaniements de la "personnalité" qu'entraîne l'expérience de la coopération antagoniste dans l'organisation.
- les autres, en particulier le courant de la sociologie des organisations, réfèrent les différences de stratégies des acteurs à l'inégalité des statuts que possèdent les uns et les autres du fait de leur position dans l'organisation. Mais si les acteurs n'agissent qu'en fonction de la logique des places qui leur sont accordées par le système on ne comprend plus comment le système lui-même peut se transformer.

Bref, les premières, en accentuant l'extériorité de l'individu par rapport à l'organisation ont des difficultés à rendre compte des transformations des acteurs, les secondes, en enfermant facteur dans le système ont du mal à expliquer les

changements du système. Mais, précisément, l'individu n'est-il pas à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation ?

Depuis quelques années la réflexion des membres de notre équipe s'est donc orientée dans une troisième direction. L'individu n'est pas acteur dans une seule organisation, il appartient, successivement et simultanément à plusieurs organisations. Les théoriciens du rôle disent qu'il a plusieurs rôles. Mais ces théoriciens s'ingénient à montrer que, dans une culture bien ordonnée, mais sans doute mythique, il existe une sorte d'harmonie préétablie entre les différents rôles de l'individu. Chacun sait, parce qu'il l'a appris, ce qu'exige sa place du moment. Point de nostalgie d'un statut passé, point d'impatience d'une place à venir, point de préoccupations ni de souvenirs lancinants de tâches inachevées.

C'est la mise en doute de cette vision fonctionnaliste qui a orienté notre analyse vers l'étude non de la juxtaposition des comportements d'un acteur mais de l'interdépendance des conduites d'un sujet. Notre intérêt se porte sur ce qui dans la conduite d'un individu dans une organisation procède des conduites de cet individu dans d'autres organisations. Notre hypothèse est que l'individu peut certes essayer de fonctionner sur le mode de la disjonction entre ses rôles professionnels, familiaux, de sociabilité, mais qu'il existe nécessairement des interférences entre eux et que la modification de l'un doit avoir des répercussions sur les autres.

C'est dans cet esprit que nous avons proposé la notion de "système des activités" ; elle exprime l'idée d'une "inter emprise" des conduites, elle implique que la transformation des conduites dans un domaine de vie peut résulter de changements dans d'autres domaines de vie ; elle suggère que les changements sociotechniques qui se manifestent dans la vie de travail ne sont pas indépendants d'autres changements, eux aussi sociotechniques mais également culturels, qui se produisent ailleurs que dans le travail.

I. MODÉLISATION DE L'INTERDÉPENDANCE DES CONDUITES.

Ce thème de l'articulation réciproque des conduites a déjà été abordé par plusieurs chercheurs, en particulier sous l'angle des relations vie de travail/vie hors travail, mais avec, selon nous, une double limitation :

— Celle d'une analyse univoque de la relation vie de travail vers vie hors travail (ou l'inverse) qui empêchait de comprendre que cette relation peut elle-même dépendre de la signification que les sujets accordent à l'un et à l'autre terme. Cette première difficulté a été levée par la proposition de Gadbois (1975) d'analyser "les emprises réciproques vie de travail/vie hors travail" c'est-à-dire d'examiner les relations qui existent entre ces deux sphères d'activités au lieu de se placer alternativement sur l'une puis sur l'autre.

— La deuxième limitation résidait dans le fait que, dans cette dichotomie vie de travail/vie hors travail, le deuxième terme fourre-tout est désigné par la simple absence de ce qui qualifie le premier. Dans la vie hors travail entrent aussi bien les activités de loisirs, de sociabilité formelle et informelle, de reconstitution de la force de travail que de travail domestique, de soins aux enfants, etc. Or, chacune de ces activités peut être d'une manière différente sous l'emprise des effets du travail professionnel et fournir à la conduite de travail des contraintes et des ressources (énergétiques et informationnelles) spécifiques .

C'est pour dépasser ces deux limites que nous avons préféré raisonner en terme de *système d'activités*, celui-ci étant constitué de toutes les activités se déroulant dans une unité de temps prise comme unité de référence. Selon nous cet intérêt est triple :

1. Fournir un cadre général d'analyse de l'interférence entre conduites.

Les psychologues du travail, dans notre laboratoire Cellier, Valax, en France, Gadbois (1981), Leplat (1982), à l'étranger, Gopher, Navon (1979), étudient sous le terme d' "activités en temps partagé" les situations où un sujet se trouve devant la nécessité d'exécuter plusieurs tâches avec des contraintes temporelles strictes. Or, à partir du moment où l'on fixe une unité de temps (le nycthémère, la semaine ou une autre période), et que l'on prend en considération toutes les activités qui s'y déroulent, on conçoit bien que c'est toute la portion de vie considérée qui est "en temps partagé" : le développement d'une activité fournit une contrainte et parfois une ressource au développement des autres activités. Se trouve ainsi révoquée en doute l'idée qu'il puisse exister des activités à faire "à temps perdu" (pour qui ? pour quoi ?). Chaque activité prend sens par rapport à l'ensemble des autres et précisément, comme l'écrit Malrieu (1983) l'aliénation consiste en l'impossibilité de signifier une activité par les autres : sentiment de "perdre son temps").

2. Articuler l'analyse des déterminants des conduites.

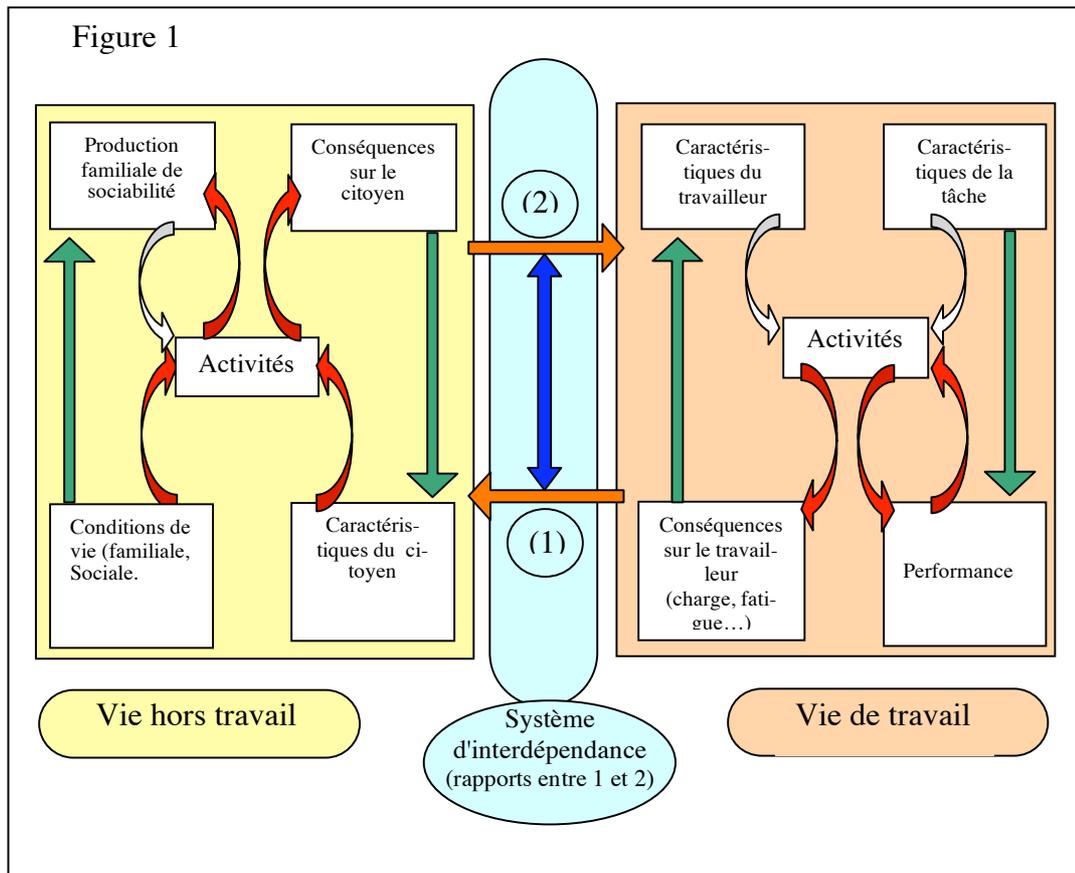
On sait que J. Leplat et X. Cuny (1977, p. 55-58) distinguent trois niveaux d'analyse :

- celui des conditions de travail: caractéristiques du travailleur et de la tâche prescrite.
- celui des activités par lesquelles le travailleur répond aux exigences de la tâche telle qu'il se la représente.
- celui enfin des conséquences de l'activité du travail, analysables en termes d'effets sur le travailleur lui-même et en termes de performances.

Il est possible de transposer (figure 1) le modèle de J. Leplat et X. Cuny pour des activités "hors travail". Considérons par exemple les activités familiales :

- celles-ci constituent bien un ensemble de conduites : domestiques, relationnelles, etc.
- qui répondent à des déterminants propres à leurs conditions d'exercice et aux caractéristiques de l'individu,
- et qui ont des conséquences sur cet individu et sur le degré avec lequel il atteint des objectifs dont la force de prescription est certainement moindre que celle définissant la tâche mais que néanmoins tout un système de normes sociales circonscrit. Que les enfants soient "bien tenus" fait l'objet d'un contrôle social au moins aussi sévère que celui portant sur l'atteinte d'objectifs de tâche qui, dans un grand nombre de cas, ne sont pas définis en termes opérationnels c'est-à-dire observables et mesurables.

Cette transposition permet de comprendre que les conditions de vie n'agissent jamais directement sur les conduites de travail mais qu'elles sont médiatisées par leurs effets sur la personne. De même que la charge de travail ne peut être directement appréciée à partir des exigences de la tâche prescrite sans prendre en considération par exemple les compétences des travailleurs, de même les conditions de vie agiront différenciellement selon les caractéristiques des individus.



S'il existe des effets du travail sur la vie hors travail et réciproquement, ces relations ne sont pas indépendantes les unes des autres et c'est dans leur articulation que se situent les questions que nous posons : comment l'individu gère-t-il ses multiples activités, transformant en ressources pour les unes les effets des autres, donnant sens à l'une à partir des autres ? Échanges complexes entre sous-systèmes d'activités, aussi bien énergétiques qu'informationnels. Comment comprendre ces échanges sans étudier les processus de régulation en œuvre et sans faire l'hypothèse d'une instance de contrôle chargée de la gestion globale de l'ensemble ? C'est l'existence de ces échanges qui justifient notre prise de position selon laquelle on expliquera mieux la conduite de travail si on la replace dans le système qu'elle forme avec les autres au lieu de l'en isoler.

Généralisons ce premier schéma en faisant apparaître le système d'activités en tant que tel, sans distinguer les sous-systèmes et leurs relations (figure 2). Nous retrouvons les trois niveaux d'analyse :

- celui des "conditions de vie" qui définissent les données du problème que doit résoudre l'individu,
- celui du "mode de vie", entendons par là les processus psychologiques et psychosociaux d'élaboration des réponses à ces problèmes, processus inférés à partir de l'analyse du système d'activités et de son fonctionnement,

- celui enfin du « genre de vie » qui correspond aux effets subjectifs et objectifs du mode de vie dans des conditions de vie spécifiées.
- Les entrées du système des activités constituent un déterminisme externe des conduites. Ces entrées sont multiples puisque relatives à chaque catégorie d'activité : conditions de travail professionnel, de vie domestique, de transport, de sollicitations sociales diverses, etc.
- Comme tout système, le système des activités est doté de mécanismes de régulation ; l'accroissement contraint ou voulu du temps consacré à une activité entraîne une modification non linéaire et non-univoque d'une ou plusieurs autres activités. Les boucles de régulation peuvent être intra ou interindividuelles ; elles constituent ce que l'on peut appeler un déterminisme systémique des conduites. Celui-ci correspond, à l'intérieur d'une unité de temps prise comme référence, à un déterminisme synchronique.
 - La manière dont se combinent entre elles les formes de régulation (intra et interindividuelles) dépendent de contraintes et de ressources externes, mais elles dépendent aussi du système de valeurs, de représentations et de projets de l'individu. Ces systèmes organisateurs des conduites constituent un déterminisme interne (et diachronique parce que résultant de constructions passées) des conduites. Ils correspondent à ce que nous avons appelé le modèle de vie du sujet. Le contrôle du système d'activités par le modèle de vie s'opère par deux processus distincts et complémentaires : l'un de transfert des informations et des instruments de gestion des informations d'un sous-système d'activités dans un autre, le second d'inhibition des échanges entre sous systèmes de façon à éviter le parasitage de l'un par les autres.

C'est aux transformations de cette instance contrôle qui résultent d'une délibération sur des valeurs contraires, de la confrontation de systèmes contradictoires d'analyse de la réalité, de la mise à l'épreuve de projets incompatibles nous réservons l'expression de processus personnalisation.

3 Situer l'apport de la psychologie à l'étude des modes de vie et des changements sociotechniques.

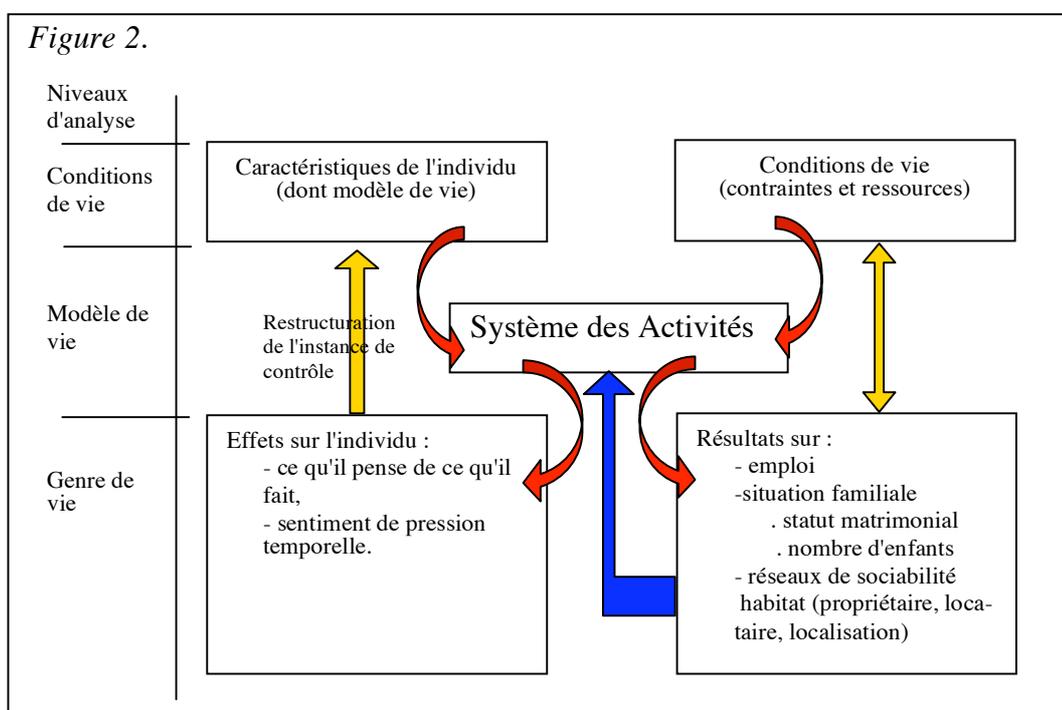
L'étude du mode de vie consiste pour nous à analyser en leur interrelation les trois déterminismes évoqués ci-dessus : externe, systémique et interne.

Elle s'appuie sur et souhaiterait contribuer à la connaissance des processus correspondant aux quatre niveaux distingués par Doise (1982) et à celle de leurs relations :

- a) Niveau intra individuel ; en particulier les mécanismes d'anticipation des formes possibles de régulation du système des activités imposée par une prochaine modification de ses entrées. Ainsi, O. Bordes, dans l'article suivant du présent numéro, montre que de l'existence de cette anticipation dépendent les formes de la régulation de la charge de travail que représente pour les adultes en cours d'emploi le fait de suivre des cours par correspondance et les résultats de cette entreprise (fréquence d'abandon).
- b) Niveau individuel et situationnel ; en particulier les relations de coopération qui, notamment dans le travail professionnel et domestique, constituent une modalité de la régulation du système des activités.

- c) Niveau positionnel c'est-à-dire relatif aux positions sociales des individus en tant que ces positions déterminent dans une situation interactionnelle donnée des inégalités dans les termes de l'échange, c'est-à-dire des relations de pouvoir.
- d) Niveau idéologique qui correspond aux normes et représentations sociales liant des attributs spécifiques aux positions des individus dans cet ensemble interactionnel (par exemple modèles familiaux).

Chacun des niveaux constitue au moins une condition de possibilité des transformations des autres niveaux. Ainsi, la transformation actuelle du rapport norme de la femme (d) à l'activité professionnelle conditionne et est conditionnée par celles des relations de pouvoir dans les couples (c), des formes de régulation intra-individuelles du système des activités (a).



II. L'APPLICATION DU MODÈLE DANS LES RECHERCHES EN COURS

1. Régulation des activités professionnelles, familiales et sociales des ménages (V. Hajjar, J. Curie, M. Caruso).

La problématique présentée ci-dessus a été élaborée progressivement par notre équipe dans le cadre de l'ATP "observation du changement social et culturel" (77-81) dont les résultats sont parus dans les cahiers de l'O.C.S. (Editions du CNRS).

L'étude empirique qui a servi d'inducteur et de support à cette élaboration théorique a consisté dans la comparaison du fonctionnement du système d'activités de ménages différenciés en particulier par le fait que la femme exerce ou non une ac-

tivité professionnelle. Le système des activités a été décrit par la technique du budget temps et par l'utilisation d'un questionnaire.

Les résultats montrent en substance :

1. Que les régulations par substitution, provoquées par l'activité professionnelle des femmes dans leur système d'activités sont inégales selon les activités ("coefficient d'élasticité" des activités) et différentes selon les CSP. L'activité professionnelle n'ayant pas les mêmes effets dans le système des activités ne peut avoir la même signification.
2. Que l'activité professionnelle de la femme s'accompagne de transformations dans le système d'activités du mari, témoignant ainsi de l'existence de régulation par transfert dans certaines activités et incitant à penser que les transformations manifestes du rapport des femmes au travail entraîneront des modifications dans le rapport des hommes au travail. En tout cas le rapport au travail des uns ne peut être saisi indépendamment du rapport au travail des autres,
3. Que les systèmes d'activités sont nettement contrastés selon le modèle de vie ("traditionnel" ou "moderne") des individus, confirmant ainsi les relations entre représentations et pratiques.
4. Que le système des activités est lié non seulement au modèle de vie personnel mais aussi à celui du conjoint. Cette influence est cependant inégale pour l'homme et pour la femme. Pour ces dernières, la congruence entre modèle de vie et système des activités n'est forte que si cela correspond au modèle de vie du mari ; la réciproque est moins vraie manifestant ainsi la persistance de relations inégalitaires à l'intérieur des couples étudiés.

2. Fonctions des pratiques coopératives dans l'organisation du mode de vie chez les agriculteurs (G. Lanneau, O. Bordes)

La coopération, nouvelle forme organisationnelle du travail, constitue le lieu et le moyen de changements sociaux importants, tout particulièrement en milieu agricole au cours des 30 dernières années en France. Elle est, du point de vue psychologique, conduite complexe d'engagement dans de nouvelles modalités de relations interpersonnelles de la part d'individus cherchant à maîtriser des situations évolutives tout en préservant leur identité. Elle est par là terrain privilégié pour l'analyse du processus exprimant l'interdépendance de changements personnels et sociaux. Plusieurs travaux de membres du laboratoire sont centrés sur cette approche, notamment C. Lanneau et A. Baubion qui lui ont consacré, chacun d'une manière différente, une thèse d'Etat. Ce sont surtout les modalités des relations entre les associés, avec leur environnement immédiat, les institutions et les autres partenaires sociaux qui ont été étudiées dans leur genèse et leur structure.

La recherche actuelle porte sur la coopération comme mode de vie, c'est-à-dire comme système de pratiques signifiées par des valeurs, des représentations et des projets.

Nos études antérieures ont montré que les pratiques coopératives pouvaient prendre pour les acteurs deux significations, instrumentale et expressive. Lorsque domine la fonction instrumentale, seuls, les aspects économique et technique sont pris en considération : la coopérative est l'instrument qui doit contribuer à améliorer l'efficacité technique de l'entreprise. Lorsque se manifeste la compo-

sante expressive la coopérative est utilisée pour élargir le réseau de sociabilité et certains l'insèrent dans une visée idéologique de type humaniste.

On veut montrer qu'à ces deux types d'engagements coopératifs sont liés deux modes de vie différents, eux-mêmes différents du mode de vie des agriculteurs non coopérateurs.

1. Pour les agriculteurs non coopérateurs, le système des activités est caractérisé par des régulations par transfert limitées au cercle familial et par une réduction de certains domaines de vie : vie associative et sociale, participation de l'homme aux travaux domestiques et à l'éducation des enfants. Ce système est surtout régulé par substitution et cumul d'activités.
2. La coopération modifie les modalités de régulation par transfert en élargissant ses possibilités dans le temps. On veut montrer que ces modifications, notamment celles qui sont dues à l'institutionnalisation (et à la socialisation) des régulations par transfert entraînent une transformation du système des activités des agriculteurs et des membres de leur famille tel qu'il peut être décrit :
 - par une meilleure utilisation du temps consacré aux différents domaines de vie ;
 - par la variation de ces temps en période de forte et basse contrainte ; les différences observées entre ces deux périodes seront moins importantes chez les coopérateurs, surtout chez les "expressifs" ;
 - par l'ordre et le fractionnement de ces activités : l'institutionnalisation du transfert va permettre une planification des activités ayant pour effet d'atténuer les écarts entre période de forte et basse contrainte en minimisant les fractionnements.
3. On veut enfin montrer que ces transformations affectent les systèmes d'activités de manière différentielle en fonction du type d'engagement coopératif, fonctionnel ou expressif.

Les coopérateurs à visée instrumentale ne transforment que les activités circonscrites à la sphère professionnelle : le temps libéré est réinvesti pour développer d'autres activités dans leur exploitation.

On doit observer, chez ceux qui se situent dans une perspective expressive ou idéologique, un accroissement du temps consacré aux activités non directement et immédiatement professionnelles, notamment un accroissement des temps de loisir, sociabilité, information, formation.

Si cette hypothèse est vérifiée, on pourrait alors montrer comment les pratiques coopératives, selon leurs significations, sont un facteur de réorganisation des réseaux de sociabilité et d'innovation sociale et que les processus psychologiques mis en œuvre dans l'engagement coopératif servent de médiation entre des transformations relatives à la vie sociale.

L'originalité de ce travail consiste à dépasser le cadre de la famille pour voir comment les agriculteurs ayant recours à des groupes coopératifs se donnent les moyens de réorganiser leurs activités professionnelles, familiales et sociales. Pour saisir et analyser les modes de régulation des systèmes d'activités des agriculteurs, il faut considérer l'interaction Agriculteur - Famille Groupe Coopératif. Pour cette analyse, le groupe domestique n'est plus la seule unité pertinente, il est nécessaire d'étudier tout aussi systématiquement le groupe coopératif pour voir comment s'y distribuent les activités et s'y effectuent les transferts.

Dans cette recherche, nous montrerons non seulement comment dans une Unité Domestique se distribuent les charges de travail et se mettent en place des modes de régulation du système d'activités, mais aussi comment certaines de ces Unités Domestiques se constituent en organisation permettant d'utiliser plus rationnellement leurs capacités de travail soit pour développer d'autres activités soit pour élargir leurs registres d'expression sociale et personnelle.

3. Processus de transformation des systèmes d'activités : le cas des chômeurs (A. B. J. Curie, V. Hajjar).

Les études évoquées ci-dessus ont étudié le fonctionnement des systèmes des activités dans une perspective plus synchronique que diachronique. Seule l'étude qui fait l'objet de l'article suivant (O. Bordes) a pris en considération la dimension temporelle en utilisant une méthode longitudinale.

Un programme de recherche est actuel lancé par notre équipe sur la dynamique de la transformation des chômeurs. Le chômage appartient à la classe des situations de transition dont Rapoport (1965) a montré qu'elle constituait un terrain privilégié de l'étude des inter-relations de vie de travail - vie hors travail.

Notre intérêt se porte sur la réorganisation des systèmes des activités et du modèle de vie consécutive à l'entrée dans le chômage. Nous voulons montrer que la prise en considération des processus des modes de vie tels que décrits ci-dessus permettent d'intégrer des résultats actuellement disponibles, mais disjoints par ce que recueillis dans une perspective soit exclusivement génétique soit exclusivement différentialiste à savoir :

- L'évolution non linéaire de l'estime de soi en fonction de la durée du chômage (modèle de B. Hopson et T. Adams, 1976)
- les variations du "vécu du chômage" en fonction des supports identitaires extra professionnels (D. Schnapper, 1981) ou de l'idéologie des sujets (O. Galland, M.V. Louis, 1981).

Bibliographie

- BOURREAU (H), (1981), Budget temps des coopérateurs agricoles, Travail humain, 1, 166-167.
- CURIE (J), (1980), Les modèles d'analyse des conditions de travail, in LEVY-LEBOYER (C), Le psychologue et l'entreprise, Masson, 123-137.
- EMERY (F.E), TRIST (E.L), (1960) Socio-technical Systems, in CHURCHMAN (C.W.) et VERHULST (E), Management Science, Model and techniques., vol. 2, Londres.
- GADBOIS (Ch), (1975), L'analyse des emprises réciproques de la vie de travail et de la vie hors travail. Bulletin du CERF, 117-151.
- GADBOIS (Ch), Les tâches interférentes: un problème caractéristique du travail hospitalier, Soins, T. 26, 15-18.
- GALLAND (O), LOUIS (M.V), (1981), Chômage et action collective, Sociologie du travail, 2, 173-191.

HOPSON (B), ADAMS (J), (1976), Towards an understanding of transition :defining some boundaries of transition dynamics, in ADAMS(J) , HAYES (J), HOPSON (B) , Transition, Londres, Martin Robertson.

LEPLAT (J), CUNY.(X), (1977), Introduction à la psychologie du travail, Paris, PUF, 240p.

LEPLAT (J), (1983), Les situations de travail, terrains d'avenir pour la psychologie, in FRAISSE (P), Psychologie de demain, Paris, PUF,

MALRIEU (Ph), (1983), Vers une recherche marxiste en psychologie, La Pensée, 235, 19-38.

NAVON (D), GOPHER (D), On the economy of the human processing System, Psychological review, 1979, 86-3, 214-255.

PETIT (F), (1979), Introduction à la psycho sociologie des organisations, Privat, 352 p.

RAPOPORT (R), RAPOPORT (R), (1965), Work and family in contemporary Society , American Social review, 30, 173-1 91 .

SCHNAPPER (D) , (1981) ,L'épreuve du chômage Paris , Gallimard, 222 p.